

**Vous devez
entreprendre
des travaux
pour l'entretien
de votre
copropriété ?**

ACQ
RÉSIDENTIEL



**Protégez votre investissement et exigez la garantie
Qualité Rénovation pour vos petits et gros projets de rénos!**

- ✓ Inspections tout au long des rénovations
- ✓ Protection de vos acomptes
- ✓ Couverture d'une partie commune ou privative
- ✓ Protection contre les vices cachés et vices de construction
- ✓ Exécution des travaux en cas de défaut de votre entrepreneur
- ✓ Garantie transférable en cas de revente



Informez-vous sur nos garanties!

1 800 956-7526 — residentiel@acq.org
acqresidentiel.ca/renovation